L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 AVRIL 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
N° 83, RUE DE CHARTRES

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 6 AVRIL 1852.

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.

Suite de la Délibération de la Convention nationale whig.

Charte de la ville de la Nile-Orléans.

Nous venons de publier, sous forme de brochure les différentes lois de la Législature qui ont rapport à la consolidation et qui forment la charte de la Nouvelle-Orléans. Elles comprennent la loi de réunion des municipalités, la loi supplémentaire pour annexer la ville de La Fayette à la Nouvelle-Orléans, et la loi relative aux manière de diriger les élections et au pouvoir des commissaires chargés de liquider la dette consolidée. Le tout est imprimé en caractères bien nets et est accompagné de notes marginales ayant pour but de faciliter les recherches. On peut se procurer la brochure au bureau de l'Abeille.

Notre Feuilleton.

Nous suspendons aujourd'hui notre feuilleton pour mettre la partie disponible de nos colonnes aux compte-rendus officiels des séances de la législature. Nous reprendrons demain l'intéressant roman d'Alexandre Dumas.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS

Une grande Convention des paroisses de l'Ouest de la Louisiane intéressées directement à la construction du chemin de fer des Opelousas, s'est tenue jeudi dernier à St-Martinville. Les paroisses Ste-Marie, St-Martin, Vermillion et Lafayette étaient représentées par de nombreux délégués. Le gouverneur Mouton a été nommé président; après la formation du reste du bureau, il a annoncé à l'assemblée que les délégués étaient réunis moins pour délibérer que pour agir, et agir tout de suite, vu le peu de temps.

M. Payne, de la Nouvelle-Orléans étant présent, il a donné lecture d'un projet de charte qui a été relaté à un comité de quinze membres, dont trois par paroisse représentée, et la séance a été levée pour permettre au dit comité de préparer son rapport.

Deux heures après, la convention s'est réunie une seconde fois et le comité chargé d'examiner le projet de charte de M. Payne, l'a rapporté avec certaine amendemens, et le tout a été adopté. Des résolutions félicitant MM. James Robb et C. Adams ont ensuite été votées et MM. A. Delcomet, Mouton, Voorhies, T. C. Nicholls, Martin Cade et Dubiac, ont successivement harangué la Convention. Celle-ci s'est ajournée vers 4 heures pour assister à un grand repas champêtre, qui avait été préparé pour les personnes présentes, et à 6 heures elle s'est de nouveau réunie.

Nous tirons dans les journaux de Franklin, que les délégués ne mettent pas en doute la prochaine réalisation du projet et qu'ils paraissent assurés du concours de tous les riches habitans des paroisses que doit traverser le railway.

Un Discours de Kossuth.

Kossuth a harangué les citoyens de Mobile samedi dernier à l'Amphithéâtre. La foule en occupait toutes les parties de la vaste salle et assistait la présence de Villustre Hongrois par des nombreux et bruyants applaudissemens. Présente à l'assemblée par M. Daniel Chandler, l'ancien gouverneur de la Hongrie a lu un discours qu'il avait préparé la veille et qui ne diffère pas beaucoup de celui qu'il a prononcé à la Nile Orleans. Nous y trouvons cependant moins de répétitions d'exclamations et de mots complimentaires à l'adresse du sénateur de l'Alabama, qui a cet jour-là, eu à essuyer la lecture de lettres des Ministres de Kossuth. Celui-ci débute ensuite par une longue et belle apostrophe entre le républicanisme absolutisme qui bientôt sonnera et qui aura détruit entre deux principes contraires. La Hongrie est appelée à jouer un rôle extrêmement important. Mais la Hongrie a besoin de secours elle manque d'argent, ce nerf de la guerre et elle implore l'assistance de l'Amérique. Ce n'est pas de vous demander des sacrifices, en tant qu'orateur je ne vous demande pas de dépenses que vous consacrez à votre comfort, mais simplement votre superflu, ce dont vous pouvez vous passer sans vous gêner le moins du monde. Un homme qui donne une piastre et vous rend presque assuré le succès de notre cause. Si tout un chacun, que vous restiez ou non indifférents, ne dit rien et ne fait rien. Les modèles que vous avez, que je sollicite au nom de mon pays, ne sont pas des présents, ce sont des emprunts que vous faites à votre gouvernement. Je connais votre générosité et je sais que vous demandais des sacrifices, mais ne vous, qui après avoir dépensé des millions, vous vous êtes dépouillé d'un tiers de votre fortune pour venir en aide à votre ancienne patrie, pour vous adresser non pour mes pauvres enfans, mais pour des compatriotes que j'adore et qui méritent encore sur leur chef-étoiles. Ne vous laissez vous l'Ms refusez vous parce qu'il n'est pas de mon, parce qu'il ne s'agit pas d'un homme ou d'une famille, mais d'une nation, d'une nation que vous pouvez secourir! Oh! non, cela est impossible. Quelque soit mon sort a mon, les millions de Hongrois vous béniront comme vous vous ont vous mêmes autrefois bénis la France, qui vous envoyait des secours. Dans de France, et vous monnaiés et 25 navires de guerre.

Kossuth cite quelques paroles de Washington dans que les vues vinsses à différentes époques par M. Webster M. Filmore et d'autres hommes d'Etat ennemis de l'Union sur les seuls moyens qui doivent assurer le peuple américain et les nations opprimées. L'ami de la Pologne, ami de la liberté et de la Hongrie, et vous ne pas, croyez au mons avec que disent Pozzo di Borgo, le grand diplomate russe, et Hulsemann, le petit diplomate autrichien. N'ont ils pas pu bien et propete que le despotisme serait moins tant que vous ne serez pas gouvernés par un roi? Notre Histoire, ô la Hongrie, et vous verrez comment les despotes parviennent à leurs fins. Le pouvoir occulte de la diplomatie étrangère s'appliquera à faire adopter par certaines classes de votre population le principe de la contre-révolution, et quand, vous hommes du Sud, frappés du peril qui menacera vos institutions, vous vous direz vous opposer à ces dangereuses tendances vous découvrirez que l'on a enveloppé vos dispositions intérieures et paralyse votre énergie.

L'orateur termine par des considérations semblables à celles qu'il a exprimées dans son discours de la Place Lafayette.

Congrès.

Séance du 30 mars.

SENAT—On présente plusieurs pétitions pour un projet de la loi sur les esclaves fugitifs. Des pétitions sont déposées sur le bureau par 33 voix contre 11. Une pétition priant le Congrès de prendre des mesures pour l'extinction de l'esclavage a été rejetée. Des pétitions sont déposées sur le bureau par 36 voix contre 7. Après un court débat sur le bill dont l'objet est, établissement d'un arsenal maritime à San Francisco, le Sénat passe à la troisième et dernière lecture du bill présenté par M. Hunter et qui a pour but le reglement de la valeur de la monnaie d'argent.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS—La Chambre des Représentans rejette, après une courte discussion, le bill du Sénat touchant la discipline à observer à bord des bâtimens de la marine de guerre. Du propos de recommencer le vote, puis de discuter cette dernière motion sur le bureau. Mais les plus impatiens proposent à leur tour l'ajournement et l'ajournement. La séance est immédiatement levée.

EXPLORATEURS—Le 11 du mois dernier, le capitaine McGuire, le Dr Simpson, M Jaco et M Hall, appartenant à la marine anglaise, se trouvaient à Panama et se dirigeaient vers le Nord pour reprendre dans le détroit de Bermingt le navire anglais *Plover* dont le capitaine McGuire doit prendre le commandement. Ce bâtiment explorera encore une fois les mers polaires pour découvrir, s'il est possible, quelque trace de Sir John Franklin. Le capitaine McGuire a quitté Panama le 12, sur le steamer Panama pour se rendre à San Francisco. On croit que son intention est de traverser les possessions russes.

THEATRE D'ORLEANS—Charles VI sera représenté ce soir avec Mme Wideman dans le rôle d'Odette, et Mme Fleury-Jolly dans celui l'Isabelle. Après cette représentation, le théâtre, si nous ne nous trompons, fermera ses portes jusqu'au dimanche de Pâques, jour où sans lieu au bénéfice de M. Develle, l'auteur de ces beaux décors qui ont tant aidé à la réussite de certains ouvrages. M. Develle mérite une récompense et le public la lui décernera. Nous reviendrons sur ce bénéfice, un de ceux auxquels les habitues prennent le plus d'intérêt.

Mlle Paroni, Mlle Patti, M. Strakosh et M. Miska Hauser sont arrivées dimanche dans notre ville a bord du steamer *Georgia*. La seule nuitée ne leur permettant pas de commencer tout de suite parmi nous la série de concerts que ces éminens artistes se proposent de donner, ils vont à Mobile pour utiliser un temps qu'ils seraient autrement obligés de perdre ici. Ils seront de retour à la Nile-Oleans dans quelques jours.

OPERA ITALIEN—A *Lucrezia Borgia*, représentée hier avec éclat, succède *Lucia di Lammermoor* qui est annoncé pour demain. Mlle Bertucca remplira le rôle de Lucie, Salvi celui l'Edgar et Beneventano celui d'Ashton.

THEATRE DES VARIETES—Le spectacle de ce soir au théâtre des Varietes se compose de la comédie *Ste Stoupe to conquer* et de ballet de *Fruby*.

KOSSUTH, avant de quitter la Nile-Orléans, a délégué, nous assure-t-on, le colonel Leja comme un de ses aides-de-camp. Le colonel Leja appartient au 39e régiment de la milice de la Louisiane.

LE RÉVEIL DES PEUPLES—C'est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître et qui est la continuation de l'*Ami du Peuple*, suspendu il y a quelques mois. La nouvelle feuille a pour rédacteurs MM. Cabotie et Vidal et soutient la cause de la démocratie européenne.

Nous devons des remerciemens à M. Wm L. Hodgson pour les Tables de Commerce et de Navigation qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre.

Arrivée du Falcon.

Le steamer *Falcon*, commandant Rogers, est arrivé dimanche dans notre port, venant de Navy Bay, de Chagres et de San Juan. Il a quitté ce dernier port le 26 mars à 5 heures du soir avec 85 passagers.

Le chemin de fer de Panama est terminé jusqu'à Boca Soldado qui se trouve maintenant relié à Navy Bay. La distance est de 35 milles. On pense que vers le milieu du mois prochain le railway sera ouvert jusqu'à Gorgona. Les wagons destinés aux voyageurs sont magnifiques et réunissent toutes les conditions de bien-être nécessaires. Demeurait on ne s'embarquera plus à Chagres dans de méchantes embarcations découvertes pour traverser l'isthme au milieu de toutes sortes de fatigues et de périls.

Mouvement Sociale.

On verra dans notre compte-rendu de la séance du 30 mars du Congrès que le Sénat a voté un bill qui, si la Chambre l'a adopte à son tour, introduira une importante modification dans la circulation monétaire des Etats-Unis. Le bill présenté par M. Hunter a la requête du secrétaire du trésor, et rapporté le 8 du mois dernier par le comité de finances qui avait été chargé de l'examiner, a pour but de prevenir l'exportation de la monnaie d'argent des Etats-Unis. Le projet de loi pour arriver à ce résultat diminue de moitié les pièces de cinquante cents et de vingt-cinq cents qui sont les dimes et les demi-dimes qui seront désormais frappées ces contiendront quelques parties d'alliage de plus qu'à l'ordinaire de manière à rendre leur valeur réelle inférieure à leur valeur nominale et à balancer la prime que commande l'argent en Angleterre et dans d'autres pays de l'Europe. Cette mesure est d'autant plus urgente que, grace à la Californie, équilibre entre les deux métaux precieux qui servent à la circulation monétaire est rompu et que la depreciation de l'or produit une hausse proportionnelle dans l'argent.

Si Tous les partisans et les adversaires de M. Benton n'ont jamais manqué jusqu'ici de injurier lorsque l'occasion se presentait. Mais ceux qui le viennent maintenant aux voies de fait. Le 29 du mois dernier, les adversaires du grand homme n'étaient réunis en meeting sur demander un candidat à la place de Maire. Les amis de M. Benton se portèrent en masse au rendez vous et au moment où l'assemblée allait nommer ils se mirent à distribuer de droite et de gauche force coups de poing et coups de pied. Les Anti-Bentonians répondirent avec vigueur il devait difficile de dire à quel parti est resté l'avantage dans cette mémorable scène. Toutes ces et certain cependant que le meeting veut pas bien. On s'attend à voir les Anti-Bentonians prendre une éclatante revanche.

GUATEMALA—Nous lisons dans une dépêche télégraphique transmise de Mexico sous la date du 11 mars:—La nouvelle du 6 du courrier de Guatemala que les démocrates portaient des chants du Sud a eu une victoire sur les Mulodéciste. Nous quarante-cinq mille sont représentés par 112 délégués. L'honorable J. O. Still, du comte de Fayette, a été élu président, et le general Hendrix, du comte de Hutts, vice président. Un comité de quatre membres par district judiciaire a été nommé pour rédiger programme de travaux de la Convention.

L'APPLOMB A HUNT GAY.—Nous avons déjà entendu que M. Maillefert, ingénieur français, avait fait cette victime d'un vol qui avait eu lieu dans le voisinage de New York. Voici les détails que ce dernier a transmis du même aux journaux de New-York.

Vendredi vers deux heures, M. Maillefert, accompagné de Wm Smith, du capitaine Southard, de Joseph Martin et de Joseph Wilden, s'embarquèrent à bord de deux bateaux pour aller livrer quatre charges de poudre de cent livres chacune au rocher connu sous le nom de *Frying Pan*. Le bateau monté par M. Maillefert et M. Smith était un *Francis Life Boat*. Deux chargés furent mis heureusement, et l'on propriait la troisième, lorsque s'aperçut que la boite qui la contenait s'était brisée, en la voyant revoyer au lessus de l'eau. On la laissa flotter le long du bateau en traversières et l'on plongea le quatrième. Cet conveniblement disposée, on remonta à M. Maillefert la ligne de fusée depuis une batterie electro galvanique destinée à l'explosion sous marine. Par une erreur inexplicable, au lieu de lui passer ceux qui correspondaient à la boite submergée, on lui remit ceux de la boite flottant près du bateau des ballieurs. M. Maillefert, quoique pouvant s'apercevoir de la méprise, fit bonnement la batterie. Une épouvantable explosion retentit aussitôt: le bateau qui portait les travailleurs fut brisé en milliers pieces. John Whalen et Joseph Martin furent tués sur le coup et le capitaine Southard subit une mort cruelle. Il fut brûlé vif. Le lendemain dans la journée. Quant a M. Maillefert et M. Smith, qui se trouvaient à peu de distance de bateau Francis, ils furent tous les deux jetés à la mer, et ce n'est qu'au bout de quelques minutes, au moyen de leur embarcation insubmersible, a se soutenir sur l'eau jusqu'au moment où vous leur avez secourus.

Chose étrange! ils ne se rappellent pas avoir entendu l'explosion, et cependant elle avait retentissait à Harlem, Yorkville et Astoria, on elle avait jeté la terreur. Ces deux messieurs ont été quitter pour quelques brûlures et leurs habits déchirés. Quant aux cadavres de leurs malheureux compagnons, ils étaient horriblement mutilés.

Cette catastrophe, déjà si fatale, a failli l'être encore davantage. En effet, il s'en est fallu seulement de quelques minutes que M. Maillefert n'eut renvoyé avec lui sa femme et quelques amis qui avaient le désir d'être témoins de l'opération. C'est un bonheur providentiel qu'ils aient arrivés trop tard.

RECOLTES.—Les journaux de l'Ouest de l'Etat nous apprennent que la canne et le maïs ont une fort belle apparence dans les paroisses de Ste Marie et de St-Martin.

La navigation de l'Hudson suspendue par les glaces a été reprise dernièrement entre New-York et Albany.

Il est question, on le sait, de transférer la Monnaie de Philadelphie à New York. Cette éventualité ne sourit nullement aux habitans de la métropole de la Pennsylvanie, et ils se sont réunis dernièrement en meeting pour protester contre la mesure.

Le magnifique tableau de Leutz représentant Washington traversant la Delaware a été, dit-on, acheté au prix de $13,000.

AU COMMERCE.—Le gouvernement espagnol a publié un décret par lequel il déclare qu'il assimilera désormais aux bâtimens espagnols pour ce qui a rapport au paiement des droits de port en Espagne et dans les îles adjacentes, les bâtimens des nations qui accorderont le même avantage à la marine espagnole.

PERTE DE NORTH AMERICA.—Les journaux de Panama annoncent la perte du steamer *North America*, capitaine Blethen, appartenant au commodore Vanderbilt et faisant le service entre San Juan del Sud et San Francisco. Ce magnifique vapeur avait quitté le premier de ces ports et se dirigeait vers la métropole de la Californie lorsque le 26 février il se jeta à 70 milles environ au sud d'Apaculpo, sur un banc de sable qui l'eut recouvrait. Le temps était heureusement fort beau et la lune brillant avec éclat. Les passagers au nombre de 400 ainsi que l'équipage ont pu débarquer sains et sauf et gagner Acapulco par terre. Le steamer *Tenessee* ayant sur ses entrefaites touché au port que nous venons de nommer, les passagers qui se trouvaient à bord en grand nombre se coti, seront au profit des naufragés et lui firent une bourse de mille piastres. Grace à ce secours inespéré ces derniers purent se procurer quelques vêtemens et reprendre leur voyage interrompu.

Le colonel steamer en fer *Great Britain* partira de Liverpool le 1er du mois prochain pour New-York et quinzaine ou dernier pour le 1er juin pour son voyage de retour. Le *Great Britain* est commandé par le capitaine Matthews.

Chronique Locale.

ANNÉCIATION.—Son Honneur le Maire a vendu hier à Pancras les contrats suivans:—Pour l'école du marché sur la rue Chartres, entre Jackson et Commune. Le contrat a été pris par John Williams qui s'est engagé à construire le dit marché moyennant la collecte pendant 7 ans et 11 mois.

ANNE DE CONFIANCE—L. C. Leroy a fait hier un affidavit devant le recorder Génois, par lequel il déclare que le 2 du courant, à la suite d'une querelle survenue dans une maison située rue des Ursulines, entre deux hommes de couleur nommés Adolphe Berossi et Carabee Laviolette, ce dernier a reçu une blessure dans l'œil droit, faite avec une arme tranchante; il ajoute que Laviolette est mort suspect des suites de sa blessure. Le meurtrier n'a pas encore été arrêté.

BAISER—Trente caisses de cigarettes importées de la Havane par le brick R. H. Lawton, et un billard importé de Havre par le navire Manchester, ont été saisies par le collecteur de la Douane, parce que les factures étaient fausses.

—Charbonne Buck, a comparu hier devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir causé la mort de l'esclave Henry, appartenant à M. Gillespie, et qui est annoncé pour demain. Mlle Bertucca remplira le rôle de Lucie, Salvi celui l'Edgar et Beneventano celui d'Ashton.

—Un mandat d'arrêt a été lancé hier par le recorder Génois, pour l'arrestation de Mme Dumesnin, accusée d'avoir assailli et volé un billet de $20 à Charles Hermann.

COUP D'FUSEUR—Cette cour a rendu hier un décret en faveur de l'affaire des Etats Unis vs. John Kenny Smith et John Chandler, en condamnant la dernière de ces Lorne.

ACCIDENS SUR LES CHEMINS DE FER—Il est arrivé dans le courant de la semaine dernière, sur les chemins de fer de l'Etat de New-York 139 accidens dont 96 se sont terminés fatalement.

OFFICIEL.

Rapport Officiel des Débats de la Chambre des Représentans.

BATON ROUGE, mardi 6 mars 1852.

La Chambre se réunit conformément à l'ajournement—63 membres sont présens.

Le journal d'hier soir est lu et approuvé.

M Phillips présente la résolution suivante, qui est adoptée:

Résolu que l'imprimeur de l'Etat expédiera une copie de l'*Abeille* aux membres de cette Chambre jusqu'à ce que la publication des lois soit complète; ledit journal devra être envoyé à leurs adresses respectives.

Rapports des comités.

M Rivers, au nom du comité de l'instruction publique auquel a été référée la pétition de Pierre Burke, rapporte favorablement sur cette pétition.

M Williamson, au nom du comité de milice auquel a été relaxée la pétition de William Gill, rapporte contre ladite pétition.

M Moise, au nom du comite des institutions publiques et charitables, auquel a été *ref.* re le bill pour pourvoir à la direction d'une maison de refuge pour les femmes coupables de délits, rapporte contre ledit bill.

M White, au nom du comité des relations fédérales auquel a été référée la résolution des deux Chambres relative à un bloc de marbre, rapporte ladite résolution et demande à être déchargé de toute autre considération à ce sujet.

M Phillips, au nom du comite choisi, auquel a été référé le bill intitulé: Acte pour augmenter le nombre des jurés dans la paroisse d'Est Feliciana, rapporte ledit bill avec amendemens.

Résolutions.

M. Mure offre les résolutions suivantes:

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en Assemblée Générale, Que l'ingénieur de l'Etat est et sera par le présent autorisé à diriger immédiatement un deuxième cours des ouvrages de l'Etat, appartenant au quatrième district, des améliorations intérieures, sur la paroisse St Jean Baptiste Qu'après avoir exécuter les travaux projetés dans le Nouvelle-Orléans, il sera pour le présent et l'établissement d'une route parallèle au fleuve Mississipi jusqu'à la Vacherie et Thibodeaux, approuve le 16 mars 1846.

Il est résolu que ladite route aura au moins vingt cinq pieds de large dans toute son étendue et sera bordée de chaque côté par un fossé ouvert d'au moins cinq pieds de large et trois pieds de profondeur.

Rapports des comités choisis.

M Barrow, au nom du comité choisi auquel a été référé le bill intitulé:

Acte pour amender un acte intitulé: acte accordant H. H. Farmer le privilège de tenir un place ferry sur le fleuve Mississipi vis vis la Baton Rouge, approuve le 28 mars 1840, rapporte ledit acte avec amendement.

M Day, au nom du comité choisi auquel a été référé le bill intitulé:

Acte pour pourvoir à l'enregistrement des naissances, mariages et décès et aussi pour l'établissement d'un bureau d'enregistrement, rapporte ledit acte avec plusieurs amendemens.

Bills—1ère Lecture.

M. Terrell présente le bill suivant intitulé: Acte pour amender la première et la quatrième section d'un acte relatif à la corporation et au gouvernement de la ville de Shreveport, approuvé le 18 mars 1850. Relere au comite judiciaire.

Bills du Sénat.

Acte pour venir au secours de S. W. Dorsey; acte pour venir au secours de Henry O. McHenry, registrat du bureau des terres publiques.

Sur motion lesdits bills sont relérés au comité général.

Vote du bill de la Compagnie de Navigation de la Nile Orleans.

La communication suivante du Gouverneur parvient à l'Assemblée par l'intermédiaire de son secrétaire M. Carrigan.

Bureau de l'Exécutif, Baton Rouge,
6 mars 1852.

A la Chambre des Représentans:

Je me vois forcé de renoncer à votre honorable coopération d'ici demain, tant relativement à la compagnie de Navigation d'Orleans avec les motifs et les bills qui ont rempêché de signer.

La Cour Suprême a rendu le 27 février dernier son jugement suivant contre ladite compagnie.

Il est conséquemment ordonné adjugé et décrété que la compagnie de de Navigation d'Orleans, a manqué a sa charte, qu'elle est dissoute et dessoumise absolu à cause de la violation des conditions de l'acte d'incorporation.

Une copie de ce jugement relatant d'une manière exacte les faits relatés à ladite compagnie y est annexée.

Cependant, il est vrai, n'est pas définitif, car appel en a été fait par la compagnie de Navigation d'Orleans, tout porte a croire cependant qu'il sera maintenu, et dans l'anticipation de cet événement la Section du bill qui m'est en ce moment soumis dit:

Et dans le cas où ledit procès aura été définitif et donne en faveur de l'Etat antérieurement au passage de cet acte, ledit acte sera et par le présent abandonné par l'Etat en faveur de ladite compagnie, et la compagnie est par le présent réintégrée dans tous les droits que lui accorde sa charte, conformément aux clauses de cet acte.

Under droits de la compagnie, accordé par sa charte, c'est d'être a perpetuité. Rendre a cette compagnie tous les droits que lui accorde sa charte; cet renouveler cette clause, c'est la créer de nouveau.

L'article 124 de la Constitution dit qu'aucune corporation, rivée à l'avenir ne pourra exister plus de vingt cinq ans sans qu'elle ne soit publique ou municipale.

D'après cet article la Compagnie de Navigation d'Orleans ne pourrait pas être publique et une corporation municipale, ne peut subsistant cinq ans, ledit Whalen et Joseph Martin furent tués sur le coup et le capitaine Southard subit une mort cruelle. Il fut brûlé vif. Le lendemain dans la journée. Quant a M. Maillefert et M. Smith, qui se trouvaient a peu de distance de bateau Francis, ils furent tous les deux jetés à la mer, et ce n'est qu'au bout de quelques minutes, au moyen de leur embarcation insubmersible, a se soutenir sur l'eau jusqu'au moment où vous leur avez secourus.

Chose étrange! ils ne se rappellent pas avoir entendu l'explosion, et cependant elle avait retentissait à Harlem, Yorkville et Astoria, on elle avait jeté la terreur. Ces deux messieurs ont été quitter pour quelques brûlures et leurs habits déchirés. Quant aux cadavres de leurs malheureux compagnons, ils étaient horriblement mutilés.

Cette catastrophe, déjà si fatale, a failli l'être encore davantage. En effet, il s'en est fallu seulement de quelques minutes que M. Maillefert n'eut renvoyé avec lui sa femme et quelques amis qui avaient le désir d'être témoins de l'opération. C'est un bonheur providentiel qu'ils aient arrivés trop tard.

RECOLTES.—Les journaux de l'Ouest de l'Etat nous apprennent que la canne et le maïs ont une fort belle apparence dans les paroisses de Ste Marie et de St-Martin.

La navigation de l'Hudson suspendue par les glaces a été reprise dernièrement entre New-York et Albany.

Il est question, on le sait, de transférer la Monnaie de Philadelphie à New York. Cette éventualité ne sourit nullement aux habitans de la métropole de la Pennsylvanie, et ils se sont réunis dernièrement en meeting pour protester contre la mesure.

Le magnifique tableau de Leutz représentant Washington traversant la Delaware a été, dit-on, acheté au prix de $13,000.

AU COMMERCE.—Le gouvernement espagnol a publié un décret par lequel il déclare qu'il assimilera désormais aux bâtimens espagnols, pour ce qui a rapport au paiement des droits de port en Espagne et dans les îles adjacentes, les bâtimens des nations qui accorderont le même avantage à la marine espagnole.

PERTE DE NORTH AMERICA.—Les journaux de Panama annoncent la perte du steamer *North America*, capitaine Blethen, appartenant au commodore Vanderbilt et faisant le service entre San Juan del Sud et San Francisco. Ce magnifique vapeur avait quitté le premier de ces ports et se dirigeait vers la métropole de la Californie lorsque le 26 février il se jeta à 70 milles environ au sud d'Apaculpo, sur un banc de sable qui l'eut recouvrait. Le temps était heureusement fort beau et la lune brillant avec éclat. Les passagers au nombre de 400 ainsi que l'équipage ont pu débarquer sains et sauf et gagner Acapulco par terre. Le steamer *Tenessee* ayant sur ses entrefaites touché au port que nous venons de nommer, les passagers qui se trouvaient à bord en grand nombre se coti, seront au profit des naufragés et lui firent une bourse de mille piastres. Grace à ce secours inespéré ces derniers purent se procurer quelques vêtemens et reprendre leur voyage interrompu.

Le colonel steamer en fer *Great Britain* partira de Liverpool le 1er du mois prochain pour New-York et quinzaine ou dernier pour le 1er juin pour son voyage de retour. Le *Great Britain* est commandé par le capitaine Matthews.

La Chambre prend en considération le bill relatif aux vagabonds.

M. Selby—Je trouve que la première section est d'un caractère par trop tranchant. Je suis sous à fait opposé à accorder un pouvoir aussi immense que celui que donne ce bill aux juges de paix ou à tout autre individu.

Le bill subit sa seconde et sa troisième lecture et passe avec son titre.

L'acte pour supprimer le trafic avec les esclaves étant alors appelé, M. Selby fait observer que tout individu qui achètera un poulet, un cochon ou un melon d'un esclave sera coupable du délit prévu par les termes de ce bill. Je ne puis donc voter pour une loi qui deviendra lettre morte.

M. Vaughn—Je pense aussi que les termes de ce bill présentent de grandes objections. Dans la partie de l'Etat que j'occupe, les habitants achètent sans cesse des œufs, des poules et des fruits qui sont vendus par des esclaves sans permission écrite.

Après l'explication de MM. Parham et Sever sur les avantages salutaires que présentent la loi relative à la discipline des nègres, le bill subit ses diverses lectures et est adopté.

La Chambre prend en considération le bill relatif aux coroners, disant que les honoraires seront fixés par les autorités paroissiales et dans la ville de la Nile-Orléans par le Conseil.

M. Vaughn fait quelques observations en opposition au bill, mais après avoir entendu les explications de M. Moise, il retire ses objections. Le bill est adopté.

Bills du Sénat, &c.

Le concours de la Chambre est demandé pour les bills suivants, émanant du Sénat:

Résolution relative au canal.

Acte pour venir au secours de Aaron H. Pierson et de W. J. Hamilton.

Acte pour venir au secours de Harrison Rogers, shérif de la paroisse St Landry.

Acte pour pourvoir au cautionnement du Régister du bureau des terres publiques a Bâton-Rouge.

Acte pour augmenter le nombre des jurés dans la paroisse d'Est Bâton-Rouge et pour pourvoir aux devoirs dévolus jurés.

La Chambre est informée que le Sénat a concouru aux bills suivants, intitulés Bills et Résolution de la Chambre.

Acte pour venir au secours de Wm H. Bassett, de la paroisse Avoyelles.

Acte pour venir au secours de Lewis F. Herle.

Acte pour amender un acte intitulé Acte pour incorporer la ville de Vernon, approuvé le 21 février 1850.

Acte pour venir au secours de John Burnes, collecteur de taxes sur la rive droite de la paroisse d'Orléans.

Acte pour exempter de la saisie pour dettes et de la vente forcée les cimetières des corporations municipales.

Acte pour faire le recensement d'une portion des paroisses Ouachita, Morehouse, Carroll et Franklin, dans le but de pourvoir à la formation d'une nouvelle paroisse nommée Richland.

Acte pour venir au secours de B. Miles et autres.

Acte pour autoriser les administrateurs de l'église catholique de St Louis à la Nile Orleans à vendre certaines propriétés appartenant à ladite congregation.

Résolution.

Résolution relative au canal des Attakapas avec amendements et demande le concours de la Chambre aux dits amendements.

Bills du Sénat.

Amendements auxquels le Sénat a donné son concours.

Acte relatif au cautionnement dans certains cas.

Acte relatif au don de propriété fait a l'Etat de la Louisiane par John McDonogh, de cede.

La Chambre est aussi informée que le Sénat insiste sur amendements au bill ci-après:

Acte pour supprimer le trafic avec les esclaves.

La Chambre alors se forme en comité général pour la considération du bill suivant, intitulé:

Acte relatif au cautionnement pour l'amélioration de la navigation du Bayou Vermillion, conformément a la recommandation de l'ingénieur de l'Etat.

M. Moise est président.

La première section est adoptée et la seconde section alouant $12,000 pour détruire des dépenses d'enlèvement étant mise en discussion, M. Rivers demande qu'il y ait d'opportunité ajoutée a faire a ce bill, mais il désire savoir s'il y a des fonds dans le trésor des ameliorations intérieures.

M. Parham répond qu'il n'y en a pas plus que dans le trésor de l'Etat.

M. Vaughn: Je sais desireux de connaître l'opinion de la chambre quant a ces appropriations.

Si l'intention des représentans est d'ouvrir a tous le trésor, je viendrai aussi, au nom de mon commettants et pour le bien de la portion du pays que je représente, reclamer une part. J'ai fait tous mes efforts pour obtenir obtenir la même espèce d'allocation, a cause de la donation de terres publiques faites a l'Etat par les Etats-Unis et de la position embarrassée de nos finances, mais si on refuse a ma paroisse ce dont elle a besoin, j'espère que la législature sera juste et impartiale. Si l'on donne a une localité, il faut que toutes les parties de l'Etat soient également partagées.

M Richardson. Je ferai observer que les travaux sur le bayou Vermillion diffèrent beaucoup du projet de donation de terres publiques, et je ne trouve pas que les travaux publics faites par mon honorable collègue de Claiborne.

M Parham dit qu'il votera contre le bill, et demande qu'on en vote aussi aux voix.

M. Sever interpelle le président du comité de finances et lui demande quelles sont ses raisons pour s'opposer a cette mesure.

M Parham répond en ces termes: Je vote contre de semblables allocations par la raison toute simple que si elles sont mises a effet, elles entraineront la conséquence nécessaire d'une augmentation de taxes. Je ne pense a voir le relèvement trace par le comité de finances. Votre représentans peuvent voter pour ou contre le bill d'alloération, s'ils le jugent convenable mais quand le bill sera rapporté dans la Chambre en discussion, je donnerai que mes raisons ne changent pas la question, mais qu'ils sachent prendre la responsabilité des conséquences que peuvent entraîner leurs votes.

M. Curry: Je me vois obligé de voter contre ce bill, vu la situation presente du trésor.

M Sever: Je reconnais toute la force et l'importance des observations du honorable membre de Madison (M Parham). Je ne crois pas avoir violé le reglement auquel ce représentant fait allusion, au contraire, j'ai fait tous mes efforts pour le maintenir tel qu'il a été adopté au commencement de la session. Dans une occasion j'ai voté pour une allocation en faveur de l'Etat de la Louisiane, parce que je trouvais que c'était une somme insignifiante et que j'avais approuvé quelques allocations exrieses par le service public, mais qu'une allocation pour des travaux publics dans la Riviere Rouge, parce que l'adoption de ce bill ne nuirait ni a l'Etat et dans les intérêts de l'Etat entier. Voilà pourquoi j'ai fait exception a la regle en faveur de ce bill. Je sais que le peuple veut opprime par de fortes taxes, et voulez vous reprendre jusqu'à ce que la nécessité vous oblige a augmenter ses charges, à moins que ce soit impose par une necessité des plus graves. Je maintiens donc la recommandation du comité de finances, et je demande qu'on vote impérieux m'oblige a voter contre ce bill.

La passation définitive du bill est mise aux voix. 59 membres votent pour et 37 votent contre

Conséquemment le bill est rejeté.

La chambre prend alors en considération le bill du Sénat intitulé: Acte pour amender un acte réglant la manière de faire les jurés judiciaires, approuvé le 27 février 1852, et

Acte pour exempter la ville de Jackson, dans la paroisse de Feliciana, du paiement des taxes de paroisses.

Sur motion les reglemens sont suspendus, les dits bills adoptés.

La Chambre prend en considération le bill suivant intitulé:

Acte pour dessécher et disposer des terres submergées données a l'Etat de la Louisiane par un acte du Congrès en date du 28 sept 1849.

Acte pour faciliter a l'Etat de la Louisiane le desséchement des terres submergées qui se trouvent dans ledit Etat, approuve le 2 mars 1849.

Sur motion l'adoption desdits actes est ajournée jusqu'a nouvel ordre.

La chambre informée que le sénat a donné son concours au bill de la chambre intitulé:

Acte supplémentaire a un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orleans, et pour pourvoir au gouvernement de la ville et direction des affaires de ladite ville, avec amendemens, et y demande le concours de la chambre.

Sur motion la chambre prend en considération lesdits amendemens et y donne son concours.

La chambre prend en considération les bills suivans du senat, qui sont lus et refères selon leur mérite:

Acte pour faire une appropriation pour la levée et partant de la Nouvelle-Carthage jusque la residence de B. B. Amouete, sur le bayou Vidal.

Acte pour autoriser Judith Toutant, femme d'Emile Legendre, a vendre certaine esclave.

Une resolution des deux chambres demandant certains renseignemens de l'ingénieur de l'Etat.

Acte pour renouveler la paroisse de Pointe-Coupee certaines dépenses encourues par elle.

Sur motion lesdits actes sont mis a l'ordre spécial du jour pour mercredi, 10 du courant, après du consideration.

La chambre prend alors en considération le bill intitulé: Acte relatif aux hypothèques le gales et autres

Sur motion ledit acte est déposé sur le bureau

Le bill intitulé: Acte pour établir un asile pour les sourds muets et aveugles étant ensuite appelé, M. Richardson se lève et dit:

Je demande l'indulgence de la Chambre afin de lui parler du bill actuellement en discussion. Le vif desir que j'éprouve d'augmenter l'intérêt de ce bill et pour une cause aussi honorable me fait un devoir d'éclairer la Chambre a ce sujet. Et en réfléchissant à l'importance présente et future de cette mesure plus que personne, je déplore mon impuissance à la présenter sous un point de vue digne. Tous ceux qui me connaissent savent parfaitement qu'il n'est pas dans ma vocation ni dans mes habitudes de faire de longs discours. S'il s'agissait de tracer des sillons ou d'établir une plantation je pourrais avec confiance offrir mes services; mais quand il s'agit d'analyser et de rendre compréhensible l'importance de la nouvelle loi dont je suis le proscrit seulement. Nous deuxième vous présenter un bill dont un point de vue philanthropique, bien visible, bien appréciable, du principe qui jettera ses bras protecteurs autour des guerrisons sans secours a venir, au moment où la Providence nous fait les protecteurs naturels. Mais tout avons autant besoin d'une existence légale pour notre institution que de l'allocation demandée, quelque légère somme qui forme un noyau autour duquel viendraient se